

UNE AUTRE INFO

n° 116

BULLETIN MENSUEL DE L'UNSA

Dialogue social, épargne salariale, Intéressement, implantations parisiennes, accord-cadre, FSI, La Poste, l'UNSA CDC, ... Une Autre Info (UAI) interview Luc Dessenne, secrétaire général du syndicat, sur tous ces sujets d'actualité.

Une Autre Info (UAI) : Le Directeur général a rencontré les organisations syndicales en octobre dernier, quel était le sens de ces rencontres ?

Luc Dessenne : Comme toutes les autres organisations syndicales, nous avons eu une réunion bilatérale avec Augustin de Romanet d'une trentaine de minutes pour échanger en direct.

Sur un laps de temps si court, nous avons concentré nos interventions sur trois points : la dégradation du dialogue social constatée ces derniers mois, notamment avec la DRH, le blocage de la négociation sur l'épargne salariale et les futures implantations de la CDC en Ile de France.



UAI : Avez-vous été entendu ?

LD : Nous le saurons dans les prochaines semaines, en fonction des sujets abordés lors des groupes de travail avec la Direction, mais il me semble que sur l'épargne salariale, le Directeur général nous a entendu et devrait donner une nouvelle feuille de route à la DRH, afin que nous parvenions rapidement à un accord.

UAI : Justement, où en est-on sur le dossier épargne salariale ?

LD : Le dossier piétine : la DRH, après un premier tour de table, bloque sur la possibilité pour les personnels de choisir plusieurs supports (EPI, PEE, Perco). Or le discours du Directeur général est clair : l'EPI sera maintenu, mais les agents pourront également bénéficier du PEE et du Perco. Il faut donc concrétiser les paroles du Directeur général en un projet définitif. Par ailleurs, les plafonds actuellement proposés par la Direction sont nettement insuffisants pour bénéficier pleinement de l'abondement, alors que les textes le permettent. De même, nous souhaitons que l'accord intègre la possibilité de monétiser des jours CET au prix réel pour tous.

Ce dossier nous tient particulièrement à cœur et dure depuis trop longtemps. La loi LME permet aujourd'hui de faire bénéficier les fonctionnaires - au même titre que les privés - de ces outils, au grand dam de certains syndicats qui préféreraient le statu quo.

Au contraire, pour l'UNSA, nous avons désormais les moyens, par le biais de l'épargne salariale, d'obtenir une mesure pérenne de redistribution des résultats de la CDC en direction de tous les personnels avec un plus pour les plus petits revenus. Avoir une retraite complémentaire, défiscaliser l'intéressement pour ceux qui le souhaitent, cela nous paraît un avantage que l'on n'a pas de droit de balayer au nom d'idéologie rétrograde.

Novembre 2009

Une élection partielle avait lieu le 17 septembre 2009 pour renouveler les membres du Comité d'entreprise dans le collège cadre titulaire représentant 95% des personnels d'I-CDC. Un taux record de participation avec 70,86%.

L'UNSA, première organisation syndicale d'I-CDC, arrive largement en tête avec 380 voix (46,17%) .

FO s'effondre en ne recueillant que 163 voix (19,81%), alors qu'il y a quelques années cette organisation obtenait 45% des suffrages.

La CFDT 136 voix (16,52%) et la CGT 82 voix (9,96%) stabilisent leur électorat. Le SNUP recueille 40 voix (4,86%) et la CGC 22 voix (2,67%).

Elections FSI : les salariés accordent massivement leur confiance aux candidats UNSA

Le 8 octobre dernier avait lieu les premières élections des délégués du personnel au FSI.

Les salariés ont massivement voté avec un taux de participation de 90,63 %.

Les listes de l'UNSA recueillent 28 voix sur 32 électeurs inscrits et obtiennent les 2 postes de délégués du personnel. Christian Costrejean est élu DP titulaire et Thierry Sommelet, élu DP suppléant.



La non signature d'un accord sur ce sujet avant la fin de l'année, serait un véritable échec pour le Directeur général et les organisations syndicales.

UAI : En 2009 vous avez signé deux accords importants pour les personnels publics et privés de la CDC (accord-cadre 2009-2011 - intéressement 2009-2011).

LD : Oui, sur les deux sujets évoqués, nous étions arrivés en fin d'accord. Il nous fallait donc demander l'ouverture de négociations sur un nouvel accord cadre et sur l'intéressement. A deux reprises, nous avons pris nos responsabilités sur des négociations qui n'étaient pas faciles, dans un contexte de crise économique

grave. Les deux accords signés par l'UNSA, et parfois d'autres organisations syndicales, vont permettre à des milliers d'agents de bénéficier de mesures importantes.

UAI : Quels sont les points forts de l'accord d'intéressement 2009-2011 ?

LD : Plusieurs : nous aurons, pour la première fois, un accord identique pour les fonctionnaires, salariés sous statut et salariés sous conventions collectives, qui mettra tous les personnels au même niveau. Nous sommes à l'UNSA très attachés à cette notion depuis longtemps comme en témoignent nos campagnes.

Avec un taux porté de **4,50 % à 5,75 % de la masse salariale**, cet accord permettra d'augmenter considérablement le niveau d'intéressement pour plus de 75 % des agents, notamment les plus bas revenus qui verront une augmentation de 300 à 500 €. Il garantit - pour tous - un montant au moins identique à celui perçu en 2009. Enfin, les personnels mis à la disposition d'autres entités ou filiales percevront désormais l'intéressement versé aux personnels de l'Etablissement public CDC. Un bel exemple d'harmonisation des statuts.

UAI : Et l'accord-cadre 2009-2011 ?

LD : Là aussi, par notre signature, nous avons engrangé bon nombre d'acquis sociaux pour les trois prochaines années : recrutement par concours, promotions dans toutes les catégories pour les fonctionnaires, augmentations salariales individuelles tous les deux ans pour les salariés, aide à la mobilité géographique, prime de départs à la retraite, aide à la création d'entreprise, jours médaille du travail pour les fonctionnaires et salariés sous statut.

Pour la première fois apparaissent des mesures qui permettront à plusieurs centaines d'agents de faire des **semaine de 4 jours** sous la forme d'un allègement du temps (80% ou 90% payé 100%) pour les personnels, trois ans avant leur départ à la retraite.

J'invite tous les personnels à consulter sur notre site internet - cdc.unsa.org - les différentes mesures de l'accord pour se faire une idée.

UAI : Pourtant certains syndicats ne signent pas ces accords ?

LD : Oui, il y a les champions de la critique, ceux qui refusent tout, ne proposent rien et qui ne signent jamais, qui reçoivent des ordres de leurs confédérations ...

Mais s'il n'y avait que ces organisations, croyez-vous que les personnels auraient les droits et avantages dont ils bénéficient aujourd'hui ? Je laisse chacun juge !

A l'UNSA, les décisions sont prises uniquement en interne par les adhérents et le Bureau du syndicat.

UAI : Le nouveau schéma immobilier en Ile de France semble se dessiner.

Qu'en pensez-vous ?

LD : Oui, après bien des tergiversations, l'acquisition d'un nouvel immeuble sur le pôle Austerlitz d'une capacité d'environ 700 postes de travail, semble réalisée par la CDC. De ce fait, de nombreux déménagements devraient intervenir en 2010. Sur ce dossier, nous avons demandé au Directeur général de discuter sans tabou et dans la transparence totale des services concernés. Ce sujet est très sensible et la Direction aurait tort de le traiter à la légère ou de manière autoritaire.

L'UNSA n'a pas d'opposition à voir un nouvel immeuble sur le pôle Austerlitz, il y a déjà DFE, la DDTR, mais aussi des filiales de la SNI dans ce secteur.

Nous attendons donc de voir l'équilibre général des services sur les différentes implantations pour nous positionner définitivement.

Une chose est certaine : le siège doit conserver des services opérationnels en grand nombre. D'ailleurs, à cette occasion, nous posons la question d'un regroupement de DBO sur Paris.

UAI : Le FSI est une filiale de la CDC et installée dans les locaux du siège de la CDC. Trouvez-vous cela normal ?

LD : Certains font du FSI un bouc émissaire, notamment à l'occasion des futurs déménagements. Cela est facile, mais rétablissons un peu la vérité. Aujourd'hui il y a 40 salariés au FSI, 32 cadres et 8 employés, la plupart provenant de la CDC. Les superficies occupées sont sensiblement les mêmes que celles des agents de l'Etablissement public.

Nous nous refusons, à l'UNSA, d'opposer des salariés à d'autres salariés, d'ailleurs cela est particulièrement choquant de la part de Confédérations syndicales qui, entre parenthèses, siègent dans le Comité d'orientation stratégique du FSI (comme le numéro 2 de la CGT, Jean-Christophe Le Duigou), lesquelles au moment de la création du FSI ont toutes approuvé sa mise en place.

A chacun ses valeurs !

UAI : Et sur le rôle du FSI ?

LD : Nous l'avons déjà dit, il s'agit d'une décision prise au plus haut sommet de l'Etat. Le FSI existe aujourd'hui et développe son activité. A notre sens, il vaut mieux avoir le FSI dans le groupe CDC, qu'ailleurs. Cette nouvelle activité est par ailleurs créatrice d'emplois, y compris au sein de l'Etablissement public et demain dans les Directions régionales. A la CDC de trouver les bonnes synergies entre l'Etablissement public et sa filiale.

UAI : Vous avez présenté une liste aux élections professionnelles du FSI en octobre dernier ?

LD : Oui, **l'UNSA a vocation à représenter et défendre tous les personnels du groupe**. Les salariés ont choisi l'UNSA et voté massivement (90,63 %) pour nos candidats.

Nous nous félicitons de cet excellent résultat, qui intervient juste après ceux d'*Informatique-CDC* en septembre dernier où l'UNSA confirme sa première place avec 46,17 % des suffrages.

En novembre, l'UNSA présentera également des candidats aux élections de DP des salariés de l'AGR.

La vocation de l'UNSA est d'être présent aux cotés de **tous** les personnels, publics et privés, employés et cadres. En un mot être intercatégorielle, au service de tous.

UAI : La CDC va rentrer dans le capital de La Poste, qu'en pensez-vous ?

LD : Que c'est une bonne chose, nous avons d'ailleurs communiqué sur ce sujet. La Poste est aujourd'hui confrontée à la loi du marché et elle doit s'adapter rapidement pour affronter la concurrence. Entrer dans le capital de la Poste comme la CDC le fait nous semble, à l'UNSA, correspondre complètement à nos missions de service public et à notre raison d'être.

Certains crient au loup sur cette opération, à notre avis, il serait préférable de le faire lorsque la CDC investie chez les frères Gros ou dans la restauration rapide Quick.

L'UNSA Poste, comme l'UNSA CDC, se bat pour le maintien des activités de service public de cette institution.

UAI : Comment se porte l'UNSA groupe CDC ?

LD : Plutôt bien, les derniers résultats électoraux montrent un soutien de plus en plus important des personnels, tant à l'Etablissement public que dans les filiales. Nous sommes aujourd'hui la première organisation de la CDC, personnels publics/privés confondus.

Par ailleurs, nous enregistrons, depuis deux ans, de nombreuses adhésions et particulièrement des jeunes. On sent une nouvelle envie des agents de participer à la vie syndicale.

Les évolutions de la CDC, mais aussi **la pratique d'un syndicalisme réaliste et concret**, notamment lors de la signature d'accords sociaux importants, **ne sont certainement pas étrangers à ce phénomène.**

UAI : Vos objectifs pour les prochains mois ?

LD : Tout simplement continuer notre travail d'information sur les dossiers évoqués dans cette interview, de soutien, tant individuel que collectif aux personnels, de porter les revendications des fonctionnaires et salariés, notamment dans le domaine de la reconnaissance professionnelle.

L'UNSA par sa pratique d'un syndicalisme de proximité, apolitique, autonome porte les aspirations des agents de la CDC, au contraire de certaines confédérations qui ne font que véhiculer des positions dogmatiques et parfois contraires aux intérêts des salariés.

Je pense que cette voie, que nous avons adoptée depuis plus de vingt ans à la CDC, permettra au syndicalisme en général et à l'UNSA en particulier, de se développer ; n'oublions pas que dans les enquêtes d'opinion, les français estiment utiles et nécessaires les organisations syndicales.

*Retrouvez nous sur notre site
internet ou sur CDC Média :
cdc.unsa.org*